



Des trolleys pour les Dailles!

TRANSPORTS • Une pétition, lancée par le WWF et l'ATE, demande l'électrification complète de la ligne 2 à Villars-sur-Glâne et dénonce la politique d'achat des TPF.

JEAN GODEL

Une pétition populaire lancée par les sections fribourgeoises du WWF (World Wildlife Fund) et de l'ATE (Association transports et environnement) demande l'électrification de la ligne de bus N°2 des Transports publics fribourgeois (TPF) dans le quartier des Dailles, sur la commune de Villars-sur-Glâne. Signée par plus de 300 personnes – des habitants du quartier lui-même, assure le communiqué commun WWF-ATE – la pétition a été remise à la commune de Villars-sur-Glâne alors que la CUTAF (Communauté urbaine des transports de l'agglomération fribourgeoise) et la direction des TPF étaient avisées.

Pour les habitants des Dailles, un quartier très urbanisé, il s'agit essentiellement de réduire «l'importante source de bruit» que représente la circulation des bus diesel de 5 heures du matin jusqu'à minuit, 7 jours sur 7, ainsi que la pollution due aux gaz d'échappement. La situation est jugée d'autant plus aberrante que la ligne est déjà électrifiée sur 85% de sa longueur, entre le Schoenberg et le quartier de Moncor: là, les bus bimodes abandonnent l'électrique pour continuer avec leur moteur diesel. Le WWF et l'ATE jugent cette situation «incompréhensible». Pour les organisations écologistes, il s'agit de rétablir «une certaine logique environnementale dans le réseau des TPF». En ligne de mire: l'intention qu'elles prêtent au transporteur d'abandonner la traction électrique au profit du diesel.

TENDANCE À L'ÉLECTRIQUE

L'automne dernier, à l'occasion de la mise en service des 7 premiers nouveaux bus diesel (sur les 23 attendus jusqu'en 2003 pour le réseau

urbain), les TPF affirmaient clairement ne pas vouloir abandonner l'électricité (*La Liberté* du 16 novembre 2000). Luc Meyer, responsable technique du parc «véhicules à pneus» expliquait en outre vouloir remplacer 10 vieux trolleybus par 9 bus bimodes, en plus des douze du même type déjà en circulation.

Une option qui ne convainc pas Catherine Martinson, responsable du WWF-Fribourg: les bus bimodes dont se sont équipés en 1988 déjà les TF (futurs TPF) présenteraient des désavantages par rapport aux trolleybus: plus compliqués, plus chers et plus polluants. «Il y a des raisons de craindre que les TPF abandonnent l'électrique au moment où ce mode de traction redevient une tendance de fond dans toute l'Europe», analyse M^{me} Martinson.

Du côté des TPF, leur directeur Claude Barraz n'entend pas se prononcer tant qu'il n'aura pas pris connaissance de la pétition. Il en reste aux déclarations reprises par *La Liberté* en novembre 2000. Toutefois, il se dit ouvert à toute solution et rappelle à qui veut l'entendre que les bus bimodes ont intégré la flotte bien avant qu'il n'arrive aux TPF...

BIMODES RECALÉS

Du côté de la CUTAF enfin, son administrateur Hubert Dafflon constate que la pétition va dans le sens d'un mode de transport plus respectueux de l'environnement: «Nous avons donc une grande compréhension pour ce qui est demandé». En fait, la pétition intervient deux jours avant l'assemblée des délégués de la CUTAF prévue demain, assemblée au cours de laquelle il devrait être discuté des futurs achats de matériel roulant par les TPF. «Nous leur demanderons de procéder à un appel d'offres auprès des fournisseurs pour des véhicules bimodes et



Le WWF et l'ATE craignent que les TPF abandonnent l'électrique au moment où ce mode de traction redevient une tendance de fond dans toute l'Europe.

ALAIN WICHT

tout électriques ainsi que pour l'électrification de certains tronçons du réseau», confirme Hubert Dafflon. L'administrateur de la CUTAF dit pourtant de pas vouloir brusquer les partenaires que sont les TPF et attend les résultats financiers des appels d'offres avant de se prononcer pour tel ou tel mode.

Un choix qui ne devrait pas faire l'ombre d'un doute: dans une étude intitulée «Matériel roulant - technologies» réalisée en 1998 pour le compte de la CUTAF, c'est le tout électrique qui était jugé le plus ap-

proprié pour une utilisation en ville de Fribourg devant... le diesel, puis le bimode, enfin le gaz. «Fribourg est l'une des dernières villes du monde à utiliser le bimode, constate Hubert Dafflon. Du coup, l'offre des fournisseurs n'est pas bien vaste et les prix élevés.» Signe que quelque chose est peut-être en train de changer: en novembre dernier, Luc Meyer expliquait à *La Liberté* que les nouveaux bus bimodes testés n'avaient pas convaincu les TPF et que le choix final pourrait tout aussi bien se porter sur des trolleybus... JnG

JUSTICE

15 mois de prison pour un viol

PROCÈS • Le Tribunal de l'arrondissement de la Sarine a condamné hier un ressortissant chilien à 15 mois de réclusion ferme. Celui-ci est accusé d'avoir violé sa petite-nièce. Les juges ont décidé que le condamné sera expulsé à vie du territoire suisse. Ils ont attribué à sa victime un tort moral de 8000 francs.

Renato* avait demandé à Sonia* de louer un appartement à son nom. La jeune fille avait accepté, pour lui rendre service. Un peu par charité aussi. Son grand-oncle, qu'elle aimait bien, vivait dans un studio en attendant d'être expulsé. Le 18 novembre 1999, en fin de matinée, ils visitent un appartement au fond du boulevard de Pérolles. Après le repas, ils se retrouvent pour passer à la régie.

PEUR DES REPRÉSAILLES

A partir de là, entre le témoignage de l'oncle et celui de la nièce, c'est parole contre parole. Selon la jeune fille, qui avait 18 ans au moment des faits, le comportement de Renato est devenu progressivement insupportable. En arrivant dans son studio, l'intéressé a modifié l'éclairage et invité la jeune fille à s'asseoir sur le lit. Les caresses sont devenues étreintes, tandis que l'oncle devenait menaçant: «Si tu l'ouvres, je ferai quelque chose de définitif», grondait-il. Terrorisée, la jeune fille baisse la garde. Et conserve le silence pendant une journée, avant de se confier à sa meilleure amie. C'est la mère de cette dernière qui alertera les parents de la victime. Sonia devra lutter contre des sentiments de honte, d'humiliation. Et la peur des représailles.

IL NIE EN BLOC

Aujourd'hui, l'accusé nie tout. En bloc et avec aplomb. Sa nièce aurait tout inventé: «Elle ment. Je la connais depuis qu'elle est toute petite. Elle a une mentalité enfantine». En définitive, le procès s'est joué sur la crédibilité. Celle de la victime l'a emporté. Le passé de l'accusé s'est porté lui-même en circonstances aggravantes. Car le violeur est aussi un voleur multirécidiviste. Condamné en 1997 à 3 ans et demi, libéré conditionnellement, Renato a replongé. A l'époque, une expertise psychiatrique mentionnait le risque de récurrence. Or voici que le jour de Noël, Renato était interpellé au volant d'une voiture. Dans son coffre, un butin. Il venait de cambrioler une villa dans la région fribourgeoise. Depuis, il est incarcéré. Et pour cette raison, il est arrivé lundi matin à l'audience, menotté aux poignets et encadré par deux gendarmes.

La défense envisage ouvertement un recours dans les trente jours. Selon elle, plusieurs points restent obscurs dans la chronologie. FOG

* prénoms fictifs

EN BREF

Pèlerinage annuel

FATIMA • L'Association romande des amis de Fatima organise son pèlerinage annuel à Fatima (Portugal), du 16 au 22 août 2001. Départ de Genève-Cointrin pour Lisbonne à 11 h 50. Retour à 14 h 15 de Lisbonne pour Genève. Le prix s'élève à 1300 francs, tout compris (pension, assurance annulation, etc). L'agence ne livrant plus les billets de train, ils seront à la charge des participants. L'abbé Bernard Allaz, curé de la paroisse de Saint-Aubin/FR, sera le directeur spirituel du pèlerinage. Renseignements et inscription: Centre de l'apostolat mondial de Fatima, Roméo Verdon, Fin de la Croix 8, 1762 Givisiez, tél./fax 026/466 21 42, e-mail: romeo.verdon@bluewin.ch.

La composition des commissions est connue

CONSTITUANTE • Au nombre de huit, les commissions thématiques devraient siéger une vingtaine de fois en 2001.

Le bureau de l'Assemblée constituante a rendu publique hier la composition des huit commissions thématiques instituées lors de la séance plénière du 31 janvier. La liste des membres, désignés par le bureau, affiche 131 noms pour... 130 constituants! Le règlement stipulant que chaque groupe a droit à une présence dans chaque commission, le groupe Ouverture, qui ne compte que sept élus, enverra donc un de ses représentants – en l'occurrence Maurice Reynaud (Farvagny) – dans deux commissions.

Le même principe prévaut pour les présidences: la Constituante ne comptant que 7 groupes, le PDC obtient donc une seconde présidence (commissions 6 et 7). Pour le reste, 5 commissions comptent 17 membres, deux autres (la 5 et la 8) en affichent 15, enfin la commission 6 en dénombre 16. A noter que la commission 1, qui dissertera des principes fondamentaux, des relations extérieures et des langues, affiche 10 constituants de langue maternelle allemande sur 17... JnG

Commission 1: Principes fondamentaux, relations extérieures, langues

● Henri Baeriswyl (dc), Anton Brühlhart (dc), Monika Bürge-Leu (dc), Noémie Corboz (dc), Lisbeth Spring-Sturmy (dc), Josef Vaucher (s), Ambros Lüthi (s), Bernadette Hänni (s), Annelise Pittet (s), Isabelle Overney (rd), Gerhard Merz (rd), Fabian Vollmer (rd), Claudine Brohy (cit), Nicole Dévaud (udc), Jacqueline Rey (udc), Hermann Boschung (cs), Raphaël Chollet (ouv).
Présidente: Nicole Dévaud (udc)

Commission 2: Droits et devoirs fondamentaux, buts sociaux

● Jean Baeriswyl (dc), Martine Banderet (dc), Antonietta Burri-Ellena (dc), Isabelle Joye (dc), Christiane Mory (dc), Christian Levrat (s), Anna Petrig (s), Eva Ecoffey (s), Nicole Lehner-Gigon (s), Catherine Fehlmann (rd), Joëlle Auderset (rd), Meinrad Defferrard (rd), Dominique Virdis Yerly (rd), Françoise Ducrest (cit), Joseph Binz (udc), Joseph Rey (cs), Adolphe Gremaud (ouv).
Président: Adolphe Gremaud (ouv)

Commission 3: Tâches de l'Etat, finances

● Josef Eigenmann (dc), Catherine Jaquet (dc), Jean-Claude Maillard (dc), Freddy Panchoard (dc), Reynold Pauchard (dc), Erika Schnyder (s), Alexandre Grandjean (s), Philippe Pasquier (s), Stéphane Sugnoux (s), Auguste Dupasquier (rd), Benoît Chardonnens (rd), Käthi Hürlimann

(rd), Andréa Wassmer (cit), Gaston Waeber (udc), Kathy Thalman (udc), Philippe Wandeler (cs), Félicien Morel (ouv).
Présidente: Erika Schnyder (s)

Commission 4: Droits politiques, révision de la Constitution, dispositions transitoires

● Jacqueline Brodard (pd), Laetitia Deiss (dc), Alex Glardon (dc), Rose-Marie Ducrot (dc), Josef Fasel (dc), Regula Brügger (s), Charles Guerry (s), Michelle Chassot (s), Frédéric Sudan (rd), Anita Bise-Rosset (rd), Anne Buchs (rd), David Hunziker (rd), Sophie Bugnon (cit), Marcel Schuwey (udc), Véronique Crausaz (cs), Regula Brühlhart (cs), Jean-Bernard Repond (ouv).
Président: Frédéric Sudan (rd)

Commission 5: Parlement et Gouvernement (y compris l'administration)

● Jean Deschenaux (dc), Eric Menoud (dc), Philippe Risse (dc), André Schoeneweid (dc), Adrian Urwyler (dc), Alain Berset (s), Martial Pittet (s), Christian Seydoux (s), Annelise Meyer (rd), Martin Ott (rd), Kurt Sager (rd), Mélanie Maillard (cit), Alex Roux (udc), Peter Jaeggi (cs), Carmen Buchiller (ouv).
Président: Peter Jaeggi (cs)

Commission 6: Autorités judiciaires et médiation

● Nicolas Grand (dc), Danielle Julmy-Hort (dc), Hubert Lauper (dc), Claude Schorde-

ret (dc), Philippe Vallet (dc), Patrik Gruber (s), Adrien Kisenga (s), Sylviane Périsset (s), Denis Boivin (rd), Peter Bachmann (rd), Antoinette de Weck (rd), Michel Bavaud (cit), Nicole Monney (cit), Michel Zadory (udc), Reinold Raemy (cs), Maurice Reynaud (ouv).
Président: Philippe Vallet (dc)

Commission 7: Structure territoriale

● Moritz Boschung (dc), Elian Collaud (dc), Placide Meyer (dc), Laurent Schneuwly (dc), Béatrice Wüthrich (dc), Denis Chassot (s), Yvonne Gendre (s), Gaëtan Emonet (s), Jean-Marie Masset (rd), Hans-Peter Gaberell (rd), Marc Genilloud (rd), Philippe Remy (rd), Olivier Suter (cit), Christian Perret (cit), Jacques Barras (udc), Robert Sturmy (cs), Maurice Reynaud (ouv).
Président: Laurent Schneuwly (dc)

Commission 8: Eglises reconnues et autres communautés religieuses, associations, partis politiques

● Daniel de Roche (dc), Marthe Grandjean (dc), Claude Schenker (dc), Marianne Terrapon (dc), Pierre Aeby (s), Denise Dévaud (s), Christian Moullet (s), Michel Bapst (rd), Jean Aebischer (rd), Jean-Pierre Philipona (rd), Marie Garnier (cit), Nathalie Defferrard (cit), Werner Zürcher (udc), Noël Ruffieux (cs), Hubert Carrel (ouv).
Présidente: Marie Garnier (cit)

INFOMANIE

026 426 44 44